



Association **SENTIERS**

Affiliée à la FFR - N° 00166



Siège social : Espace associatif de Pen Ar Créac'h
6, rue de Pen Ar Créac'h - 29200 BREST

RAPPORT D'ACTIVITES + CR de l'AGO - SAISON 2019-2020. 10/09/2020 - 1/2

– 39 adhérents. 14 présents + pouvoirs. Quorum atteint. L'AGO peut délibérer.

Le Président Raymond Chevalier précise que l'AGO a été retardée à cause du COVID.

Il annonce sa démission en tant que Président de l'association.

Jean-Yves Jaouen annonce sa démission en tant que Secrétaire de l'association.

Une liste des présents est établie pour suite à donner en cas de suspicion de COVID.

Bilan balisage + travaux d'entretiens :

* 9 baliseurs officiels dont un collecteur et un gestionnaire de zone.

* Balisage : pas encore établi les rapports. Le rapport parviendra en fin d'année.

Balisage du GR® de Pays d'Iroise effectué. La presqu'île St-Laurent à Porspoder a été

intégrée au GR® 34 et balisée. Le balisage sur la totalité du secteur attribué à notre association est satisfaisant.

* Travaux d'entretien : pas de chantiers durant cette saison.

Informations :

* Pas de formation à ce jour.

* Formation au balisage prévue le 7 & 21 Novembre 2020. Martine Gauthier suivra cette formation. Accord de l'AGO.

Le financement sera pris en charge par le Comité départemental.

* Formation Rando Découverte prévue le 14 Novembre. Martine Gauthier & Anne-Marie Scoarnec suivront cette

formation. Le financement sera pris en charge par l'association 120 Euros (2x60 Euros). Dans le cas où les 2

participantes poursuivraient vers la formation au CARP (Certificat d'Animateur de Randonnées de Proximité),

le Comité rembourserait 50% de cette formation soit 60 Euros. Accord de l'AGO. Martine et Anne-Marie se

déclarent candidates à la formation au CARP.

Randonnées :

* 43 sorties pour 266 participants. Soit une moyenne de 6 participants par sortie.

* Sorties également programmées le Jeudi après-midi.

Randonnées d'été : 2 randonnées de proposées.

* Le Mercredi 8 Juillet. Le tour du Yeun Ellez à Brennilis. 21 participants.

* Le Vendredi 17 Juillet. Le circuit des carrières à Saint-Cadou. 8 participants.

* L'itinérance entre Saint-Brieuc & Morlaix sur le GR® 34 annulée pour cause de COVID. Repoussée en 2021.

Randosanté® (Elisabeth Cochet).

* 33 sorties. 1 fois par semaine.

* 2 groupes alternativement (Elisabeth + Jean-Marie ou Maurice)

* 9 personnes par groupe environ.

* Groupe plus étoffé

* Sortie en Juin 2019 à Huelgoat et Loc-Maria Berrien. Le canal de la mine + visite commentée et gratuite sur site.

* La rentrée 2020 est prévue difficile avec baisse de participants. Des difficultés à tenir le rythme de 1 rando tous les 8 jours. Problèmes également de covoiturage et de déplacement.

* Maurice Méar arrête sa fonction d'animateur. Resteront donc Elisabeth et Jean-Marie.

* Difficultés dans ces conditions d'organiser une suite pour cette pratique.

* Elisabeth se dit déçue du manque de soutien de la pratique Randosanté® par le Comité départemental.

Longe côte/Marche aquatique (Alain Mével).

* Pratique assurée toutes les semaines de Septembre à Juin. Très peu d'annulation de séances.

* 6 à 7 participants. Renouvellement de 2 ou 3 personnes par an. Les participants sont assidus.

* Alain regrette le manque de publicité faite autour de nos activités et insiste sur la lourdeur de notre cursus

de formation et le manque d'octroi d'équivalences pour les pratiquants ayant pourtant toutes les compétences.



Association **SENTIERS**

Affiliée à la FFR - N° 00166



Siège social : Espace associatif de Pen Ar Créac'h
6, rue de Pen Ar Créac'h - 29200 BREST

RAPPORT D'ACTIVITES + CR de l'AGO - SAISON 2019-2020. 10/09/2020 - 2/2

Trésorerie (Jean-Yves Jaouen par pouvoir du trésorier Bernard Simon).

* Compte courant : solde créditeur de 275,96 Euros au 31/07/2020.

* Livret CMB : solde de 2616,32 Euros au 31/12/2019.

* Très peu de dépenses.

* La situation financière est saine et l'association a des ressources. Quitus est donné au trésorier à l'unanimité.

* Au vu de la situation financière, l'association décide à l'unanimité de prendre à sa charge les formations de Anne-Marie et de Martine au CARP.

* Pour info :

* Le coût de la formation à la certification est de 205 Euros par stagiaire. Le Comité départemental participe pour 100 Euros. Reste à charge pour l'association 105 Euros. Si la certification est acquise, le Comité rembourse la moitié de la dépense de 60 Euros de la formation à la Rando Découverte. Coût pour l'association : 75 Euros par stagiaire. La formation au Certificat d'Animateur de Proximité exige la détention du PSC1 (Premiers Secours Citoyens) comme pré-requis.

Cette formation n'est pas dispensée par la FFRandonnée, celle-ci n'en ayant pas la compétence. Elle doit donc être financée ou par le licencié ou par l'association et faite par un des organismes divers de leur choix (pompiers, Croix Rouge...) la dispensant. Si le CARP est mené à son terme par le stagiaire, le Comité rembourse à l'adhérent ou à l'association 75% de sa dépense au titre du PSC1. Le coût d'un PSC1 oscille suivant l'organisme formateur entre 50 et 70/80 Euros par stagiaire - chiffres fournis par les associations demandeuses de remboursement auprès du Comité en 2019.

* Soit un coût approximatif de 105 (stage) + 30 (Rando Découverte) + 20 (approximatif large PSC1) = 155 Euros. Grosso modo 310 Euros pour compter à SENTIERS deux nouvelles Animatrices de Randonnée certifiées. Merci à elles pour leur investissement.

* L'AG à l'unanimité décide de modifier les tarifs en vigueur pour la pratique Longe côte/Marche aquatique. 50 Euros pour une licence individuelle. 80 Euros pour une licence familiale. Abonnement au magazine compris.

Renouvellement du bureau et élections:

* Alain Mével est élu Président à l'unanimité des présents.

* Bernard Simon est maintenu à son poste de Trésorier à l'unanimité des présents.

* Anne-Marie Scoarnec est élue Secrétaire à l'unanimité des présents.

Clôture de la réunion.

Le Secrétaire de séance : Jean-Yves Jaouen

le président
A. MEVEL